SERVICES ÉDUCATIFS

2011

043-502	**Éducation physique et à la santé** **Fin du 2e cycle du secondaire** **5e secondaire**	**JUIN**

GUIDE D'ADMINISTRATION

AGIR DANS DIVERS CONTEXTES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES

CONSIGNES :

1. Avant la fin de l'année :
   a. Lire le guide d'administration présentant l'épreuve

2. Au cours des deux ou trois dernières périodes de l'année :
   a. Présenter l'épreuve aux élèves
   b. Demander aux élèves de planifier leurs actions et les pratiquer
   c. Récupérer la fiche de l'élève

Durée: 2 ou 3 périodes de 75 minutes pour la préparation et 3 minutes par élève pour la passation de l'épreuve lors de la session d'examens.

Bilan de fin de cycle
2e cycle au secondaire
(Secondaire 5)

Éducation physique et à la santé

SITUATION D'ÉVALUATION

COMPÉTENCE ÉVALUÉE :

C1 - Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques

PRODUCTION CONJOINTE DU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AU SECONDAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS ET DES SERVICES ÉDUCATIFS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES

Juin 2011

Conception : Annie Pronovost, enseignante à Barthélemy-Joliette et Eric Perreault, conseiller pédagogique eps

TABLE DES MATIÈRES

ÉPREUVE CONCERNANT LA COMPÉTENCE AGIR DANS DIVERS CONTEXTES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUES 5

Nature des tâches complexes 5

Passation des épreuves obligatoires 6

ÉPREUVE OBLIGATOIRE EN AGIR 7

OUTIL DE CONSIGNATION DE L'ENSEIGNANT 12

ANNEXE 1.0 À 1.4: DESCRIPTION DES ZONES 13

ANNEXE 2 : PLAN DU PARCOURS 18

ANNEXE 3 : FICHE DE L'ÉLÈVE 19

ANNEXE 4 : ÉCHELLE DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE DE LA COMPÉTENCE AGIR 21

RÉFÉRENCES 22

PROPOSITIONS POUR LA PASSATION DE L'ÉPREUVE 23

Épreuve concernant la compétence Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques

Pour élaborer une épreuve en éducation physique et à la santé, nous devons considérer les éléments qui peuvent affecter la planification de l'enseignant: l'exploitation des divers plateaux de travail selon l'étape concernée (exemples: piscine, palestre, gymnase, terrain extérieur, etc.), l'exploitation de l'environnement géo-climatique selon les saisons, la mise sur pied de projets spécifiques, l'exploitation des équipements et du matériel disponibles dans l'école, les compétitions locales ou régionales de même que les équipements municipaux disponibles. Les types d'activités physiques exploités dans les cours d'éducation physique varient d'une école à l'autre et d'un enseignant à un autre en ce qui concerne le développement de cette compétence.

Pour ce qui est de l'épreuve, le type d'activité physique choisi pour cette compétence démontre une certaine compatibilité avec les activités enseignées dans les écoles. L'épreuve est composée d'une tâche complexe liée aux activités à action unique, cyclique, d'adresse et technico-artistique permettant à l'élève de démontrer le niveau atteint de développement de cette compétence.

Pour amener les élèves à développer cette compétence au cours des trois années du 2e cycle, une planification globale au secondaire doit être élaborée par chacun des départements en éducation physique des écoles en fonction de leur plateau et intérêt. Un exemple est disponible sur le site du bureau virtuel de la Commission scolaire dans le classeur de la communauté éducation physique et à la santé au secondaire.

Nature des tâches complexes

Les tâches complexes permettent d'activer toutes les composantes de la compétence (ou la majorité d'entre elles)[1]. La nature de la tâche doit bien sûr respecter l'esprit du Programme de formation et correspondre au sens de la ou des compétences visées. Une tâche complexe se définit notamment par son caractère inédit et son ouverture.

Le caractère inédit de la tâche :

> La tâche est nouvelle pour l'élève. Si la tâche a déjà été réalisée précédemment en classe, l'élève est invité à la reproduire sans pour autant à avoir à effectuer une nouvelle tâche complexe.

L'ouverture de la tâche[2] :

> L'ouverture de la tâche fait en sorte que les démarches pour la réaliser présentent des variantes d'un élève à l'autre. Sa résolution n'est ni automatique, ni algorithmique, elle doit donc faire l'objet d'une analyse, d'un jugement de pertinence de la part de l'élève.

---

1 Cadre de référence en évaluation des apprentissages au secondaire, *Les situations d'apprentissage et d'évaluation*, version préliminaire, 2006, p 14.

2 Commission des outils d'évaluation pour les humanités générales et technologiques, *Présentation générale de l'outil d'évaluation*, Belgique, mai 2005.

L'épreuve en AGIR a été élaborée à partir des éléments constitutifs du Programme de formation au 2e cycle du secondaire. Ces éléments sont les suivants :

- **Les composantes de la compétence**
- **Les critères d'évaluation de la compétence**
- **Les attentes de fin de cycle**
- **L'échelon 4 des échelles des niveaux de compétence**
- **Le contenu de formation**
- **Les types d'activités physiques**

Type d'activités physiques	Contenu de formation	
	Actions motrices	**Principes**
- À action cyclique - À action unique - D'adresse - Technico-artistique	- Locomotrices (courir, sauter, actions gymniques) - Non locomotrices (pivoter, adopter des postures) - De manipulation (lancer, attraper, jongler, dribbler)	- d'équilibration - de coordination - de synchronisation

Passation des épreuves obligatoires

Pour cette épreuve, les procédures, les explications, les outils d'évaluation et de consignation seront fournis à l'enseignant. Nous prévoyons environs deux à trois périodes en gymnase pour la préparation de la production et une période de deux heures lors de la session d'examens pour la présentation de la prestation finale.

Pour les trois épreuves, et selon les possibilités des écoles, il serait avantageux de planifier l'application des épreuves selon la modalité suivante :

La passation des épreuves pourra être faite en succession et lors des deux dernières étapes de l'année scolaire. Le schéma suivant présente, à titre d'exemple, les périodes concernées au cours des étapes 3 et 4 pour la passation des épreuves (cases bleues).

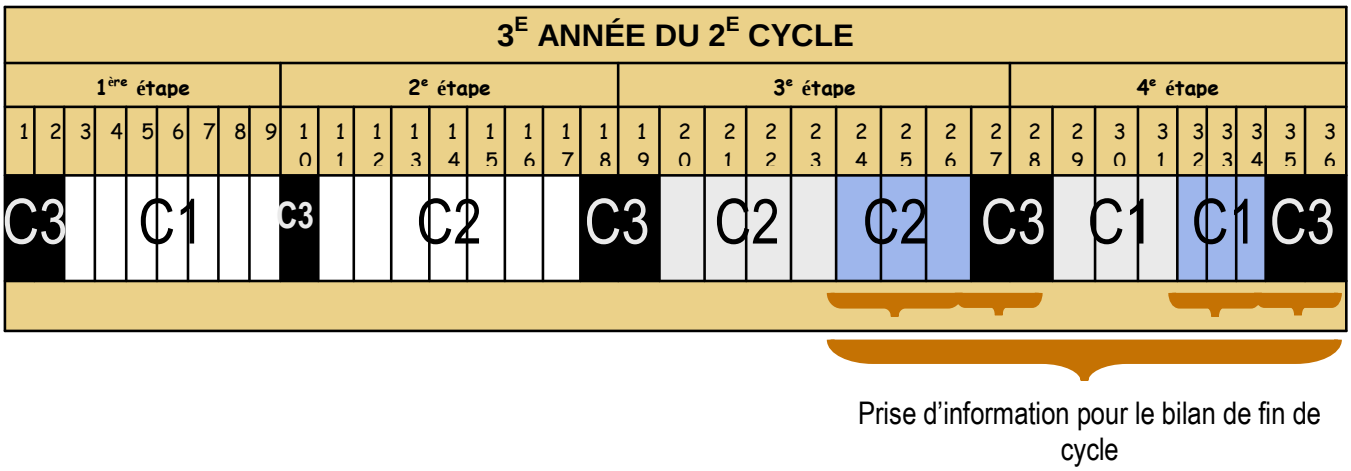

Épreuve obligatoire en AGIR

1er temps pédagogique
Nombre de périodes : 2 à 3 périodes de 75 minutes pour la préparation et une période de deux heures lors de la session d'examens.

Compétence disciplinaire : Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	
Ressources à mobiliser par l'élève dans le contenu de formation :	
SAVOIR-FAIRE • Principe d'équilibration (statique et dynamique) • Principe de coordination • Action de locomotion • Action de non-locomotion • Action de manipulation	**SAVOIR ÊTRE** • Sens des responsabilités • Respect du matériel et de l'environnement par ses actions • Dépassement de soi
Critères d'évaluation	**Élément(s) observable(s)**
Sélection d'une variété d'actions motrices ou d'enchaînement selon les exigences des types d'activités physiques.	• Planifie son parcours selon les contraintes de la tâche, son niveau d'habileté et ses capacités
Exécution d'actions motrices et d'enchaînements efficients selon le rythme, la direction et la continuité exigés.	• Exécute les actions motrices planifiées • Exécute les actions motrices en continuité et en gardant le contrôle de l'objet
Jugement critique sur ses choix d'actions et d'enchaînements et sur la qualité de ses exécutions.	• Identifie une réussite et une difficulté dans son exécution ou dans sa démarche • Propose des pistes de solution
Utilisation des résultats de son évaluation pour améliorer ses prestations.	• Procède à des ajustements au cours de réalisation de la prestation

ÉVALUATION							
Type(s) d'instrument(s) de mesure				**Personne(s) impliquée(s)**			
Questionnement	x	Grille d'appréciation		Enseignant-groupe		Élève(s) – Élève(s)	
Grille d'observation	x	Autre(s)	x	Enseignant-élève(s)	x	Élève seul	x

Une brève description de la ou des tâches de l'élève

Afin de déterminer le niveau de développement de la compétence pour le bilan de fin du 2e cycle du secondaire, l'enseignant propose aux élèves de créer un enchaînement d'actions à partir d'une activité sportive de leur choix. Les élèves devront sélectionner un moyen d'action parmi ceux proposés en tenant compte de leur niveau d'habileté motrice et de leur capacité physique. Le parcours est composé de différentes zones faisant appel à des actions de locomotion, de non-locomotion et de manipulation. Les enchaînements d'actions motrices devront être exécutés en continuité et en contrôle de l'objet. Les zones du parcours devront se faire dans l'ordre. Avant le début de l'épreuve, l'élève devra remettre son plan à l'enseignant et justifier ses choix selon ses forces et ses difficultés. À la fin du parcours, il aura à commenter les résultats de sa prestation à son enseignant et à proposer des changements pour améliorer sa prestation.

Épreuve obligatoire en AGIR (suite)

Durée : 75 min.

Matériel : 16 grands cônes, 4 bâtons de ringuette, 5 akis, 10 balles de tennis, 8 matelas de protection, 2 bancs suédois.

- **Annexe 1 :** Description des zones à parcourir et contraintes
- **Annexe 2 :** Fiche d'évaluation de l'élève
- **Annexe 3 :** Outil de coévaluation / enseignant-élève
- **Annexe 4 :** Plan du parcours
- **Annexe 5 :** Échelles des niveaux de compétence

Description :

Il est toujours possible que la première phase du 1er temps pédagogique se déroule en classe ou dans un local calme pour s'assurer d'une bonne compréhension de tous. Afin d'optimiser l'utilisation du temps, nous vous invitons à monter le parcours avant le début de la période. De cette manière, le temps prévu à la deuxième phase sera optimisé.

1re période

1re phase : présentation et planification du parcours

1. Présentation aux élèves de l'épreuve obligatoire, des critères d'évaluation et des éléments observables qui seront utilisés pour évaluer le niveau de développement de la compétence chez chacun des élèves.

Dès le départ, vous devez **informer les élèves que les prochaines périodes consacrées à cette épreuve serviront à confirmer le niveau atteint dans le développement de la compétence Agir à la suite du bilan provisoire (s'il y a lieu) et des SAÉ vécues au cours de l'année.** Vous devez expliquer aux élèves que l'évaluation pour le bilan de la compétence Agir se fera sous la forme d'un enchaînement d'actions à réaliser à l'intérieur d'un parcours. **Ils auront à choisir des actions motrices selon les zones à parcourir, et ce, en fonction de leur niveau d'habileté motrice, de capacité physique et de contraintes relatives à la tâche.** Leur plan devra être remis à l'enseignant lors du dernier cours de préparation avant la session d'examens. Ne pas remettre de plan implique l'échec de deux éléments observables et de la mise en péril des éléments observables liés à l'exécution d'une variété d'actions motrices. L'enseignant remettra le plan à l'élève avant sa prestation lors de la session d'examens de juin.

2. Présentation des annexes 1, 2, 3, 4 et 5 et de la démarche de travail

L'enseignant explique l'annexe 2, c'est-à-dire la fiche de l'élève. Chaque élève devra y indiquer ses choix. Par la suite, ils auront l'occasion d'expérimenter les différentes actions dans chacune des zones du parcours et apporter les modifications nécessaires dans le choix des actions motrices. Au verso de l'annexe 2, les élèves devront répondre aux questions posées. À la suite de la prestation finale, l'enseignant rencontre l'élève, s'il y a lieu, pour lui faire part de ses observations. L'enseignant s'assure ensuite de présenter les autres annexes aux élèves. Il en profite également pour présenter les cinq niveaux de l'échelle de la compétence AGIR. Il peut, à la rigueur, les afficher.

Il est important de préciser aux élèves qu'ils sont responsables de remettre leur fiche propre. Il est de leur responsabilité de s'assurer de remettre la fiche à l'enseignant à la fin de la période de planification du parcours.

Épreuve obligatoire en AGIR (suite)

1er temps pédagogique (suite)

Description :

3. Démonstration des ateliers (10 minutes)

Démonstration des ateliers par l'enseignant aux élèves pour qu'ils puissent observer toutes les possibilités de choix d'actions motrices pour chacune des stations **(annexe 1). Cette annexe peut être affichée au gymnase comme outil de référence.**

1re période (suite)

2e phase : RETOUR AU GYMNASE si début en classe

Prévoir une période d'échauffement.

L'enseignant explique le fonctionnement de chacune des zones du parcours :

- Expérimentation du parcours avec différents moyens d'action.
- Choix d'un moyen d'action
- Expérimentation du parcours avec le moyen d'action choisi.

N.B. : La gestion du matériel, du nombre de parcours et du travail des élèves relève de chacun des enseignants selon la réalité de l'école.

Épreuve obligatoire en AGIR (suite)

2e temps pédagogique

	Durée : 75 min.

Matériel : 16 grands cônes, 4 bâtons de ringuette, 5 akis, 10 balles de tennis, 8 matelas de protection, 2 bancs suédois.

- **Annexe 1** Description des zones à parcourir et contraintes
- **Annexe 2** Fiche d'évaluation de l'élève
- **Annexe 3** Outil de coévaluation / enseignant-élève
- **Annexe 4** Plan du parcours
- **Annexe 5** Échelles des niveaux de compétence

Description :

2e et 3e périodes

Déroulement de la préparation à l'épreuve

L'enseignant regroupe ses élèves. Il les questionne sur les choix réalisés lors de la période précédente. Il spécifie que ceux-ci pourront apporter les modifications nécessaires lors de la période. Par contre, le plan devra être définitif à la fin de la 2e ou 3e période. Il revoit à nouveau l'annexe 3 : Outil de coévaluation. Il est de la responsabilité de l'élève de remettre une fiche complétée avant son évaluation.

Travail des actions dans les zones

L'enseignant monte, dans la mesure du possible, au moins deux parcours. Les élèves vont pratiquer leurs actions motrices sélectionnées aux zones de leur choix.

Organisation du groupe

Pour optimiser l'espace et le temps d'engagement des élèves, nous suggérons l'utilisation de deux plateaux. Un pour la pratique des zones et l'autre pour des matchs de badminton, de basket-ball, etc., selon les préférences des élèves.

L'élève doit obligatoirement laisser à l'enseignant sa fiche de l'élève à la fin de l'évaluation (annexes 2 et 3).

Épreuve obligatoire en AGIR (suite)

Session d'épreuves de juin

Déroulement de l'épreuve

UTILISATION DE LA FICHE D'ÉVALUATION PAR L'ENSEIGNANT

Durant l'exécution du parcours lors de la session d'examens, l'enseignant note sur la fiche de l'élève ses observations concernant le choix, le contrôle et la continuité de ses actions en lien avec le critère Exécution d'actions motrices et d'enchaînements efficients selon le rythme, la direction et la continuité exigés, **(annexe 3) (✓: réussi, X : non réussi)**.

L'échelon 3 sur l'échelle de niveaux de compétence correspond à des minimums fixés en rapport avec les éléments observables situés au bas de l'annexe 3 « outil de coévaluation », à la section de l'enseignant « à remplir après l'évaluation » :

Si l'élève obtient le résultat attendu, l'enseignant indique « **R** » pour ***réussite*** au bas l'annexe 3 « outil de coévaluation », à la section de l'enseignant « à remplir après l'évaluation ».

Si l'élève n'obtient pas le résultat attendu, l'enseignant indique « **E** » pour ***échec*** au bas de cette même annexe.

Outil de consignation de l'enseignant pour l'ensemble des épreuves en éducation physique et à la santé

Noms	Échelons des échelles des niveaux de compétence					
	Échelon de l'*Agir*	Résultat en %	Échelon de l'Interagir	Résultat en %	Échelon de Adopter	Résultat en %
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						
11.						
12.						
13.						
14.						
15.						
16.						
17.						
18.						
19.						
20.						
21.						
22.						
23.						
24.						
25.						
26.						
27.						
28.						
29.						
30.						
31.						
32.						
33.						
34.						
35.						

DESCRIPTION DES ATELIERS

Annexe 1.0

Atelier 1 – Locomotion

Contraintes :

- Respecter l'ordre et le type de déplacement
- Doit effectuer le trajet en deça de 45 secondes

Marche à suivre

❶ Course avant puis contourne le cône
❷ Course arrière diagonale puis contourne le cône
❸ Déplacement vers l'avant jusqu'au cône
❹ Pas chassé jusqu'au cône extérieur droite
❺ Position équilibre sur les coude, tenir 5 secondes
❻ Pas chassé jusqu'au cône extérieur droite
❼ Position équilibre sur les coude, tenir 5 secondes
❽ Course arrière, contourne le cône de départ et repart vers l'avant
❾ Même déplacement qu'en 8
❿ Même déplacement qu'en 9

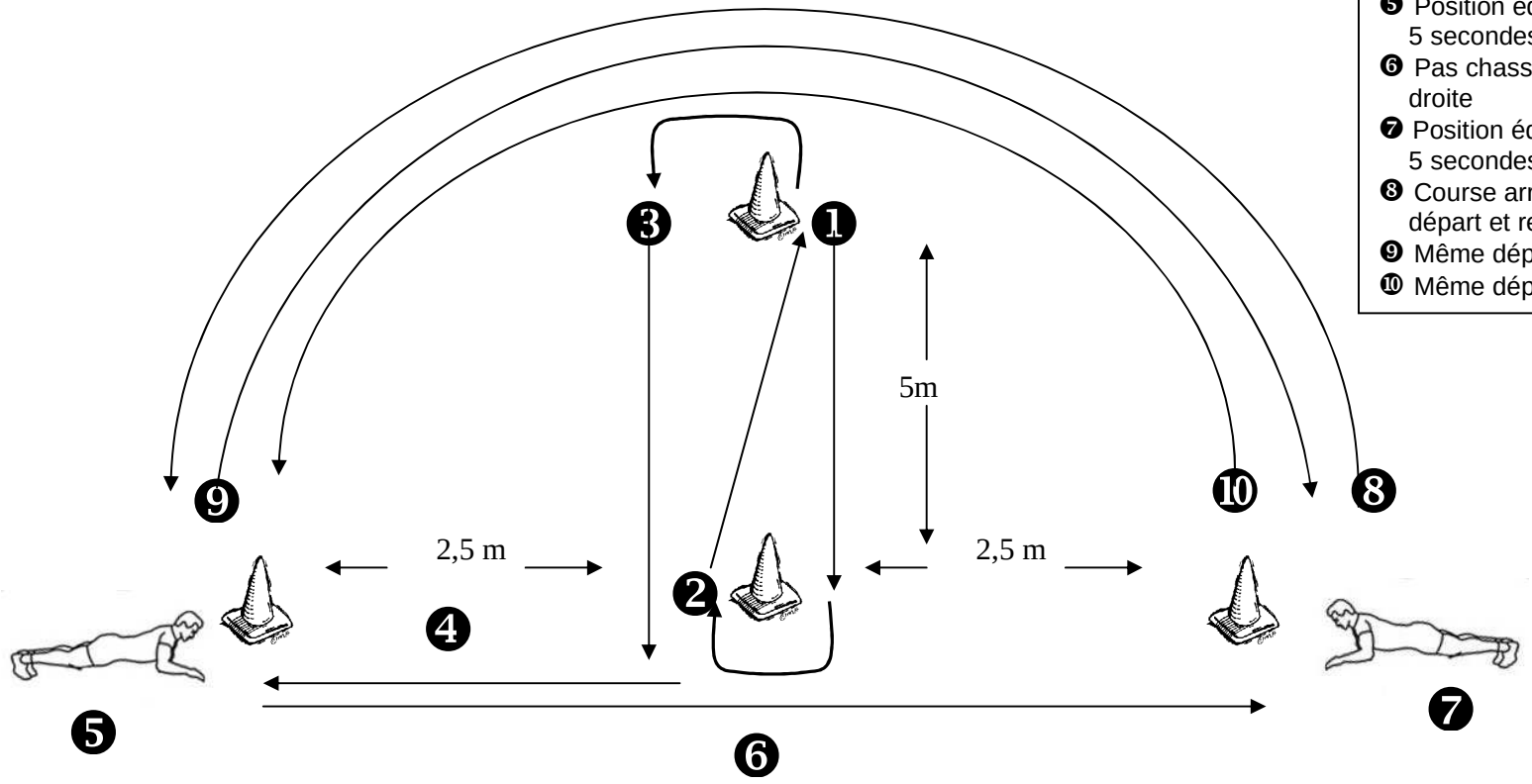

Conception : Annie Pronovost, enseignante à Barthélemy-Joliette et Eric Perreault, conseiller pédagogique eps

Atelier 2 – projection-réception

<table>
<tr><td colspan="2">**Choix :**
Niveau 1 = 1 balle
Lancer une balle de tennis au mur 5 fois consécutives avec chaque main et par-dessus l'épaule.
o Direct au mur
o Avec rebond
o Distance à 1m.
o Distance à 2m.

Niveau 2 = 1 balle
Lancer une balle de tennis au mur 10 fois consécutives en croisant une main à l'autre et par-dessus l'épaule.
o Direct au mur
o Avec rebond
o Distance à 1m.
o Distance à 2m.</td><td>**Niveau 3 = 2 balles**
Lancer une balle de tennis au mur 5 fois de chaque main en alternant une main après l'autre et par-dessus l'épaule.
o Direct au mur
o Avec rebond
o Distance à 1m.
o Distance à 2m.</td></tr>
<tr><td colspan="3">Contraintes :
• L'élève doit rester dans la zone de projection
• Les projections doivent être faites en continuité (sans arrêt, sans hésitation)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Contrôle exigé :
• L'élève peut perdre le contrôle de l'objet 1 fois maximum (il recommence alors à zéro),</td></tr>
</table>

Atelier 3 – locomotion

Choix : • Aucun
Contraintes : • L'élève doit franchir les obstacles au pas de course et selon les type de déplacements imposés • L'élève doit enchaîner un saut en longueur
Contrôle exigé : • L'élève ne doit pas faire tomber les obstacles • La liaison entre le dernier obstacle et la ligne de saut en longueur doit se faire sans arrêt, sans hésitation et sans dépasser la ligne.

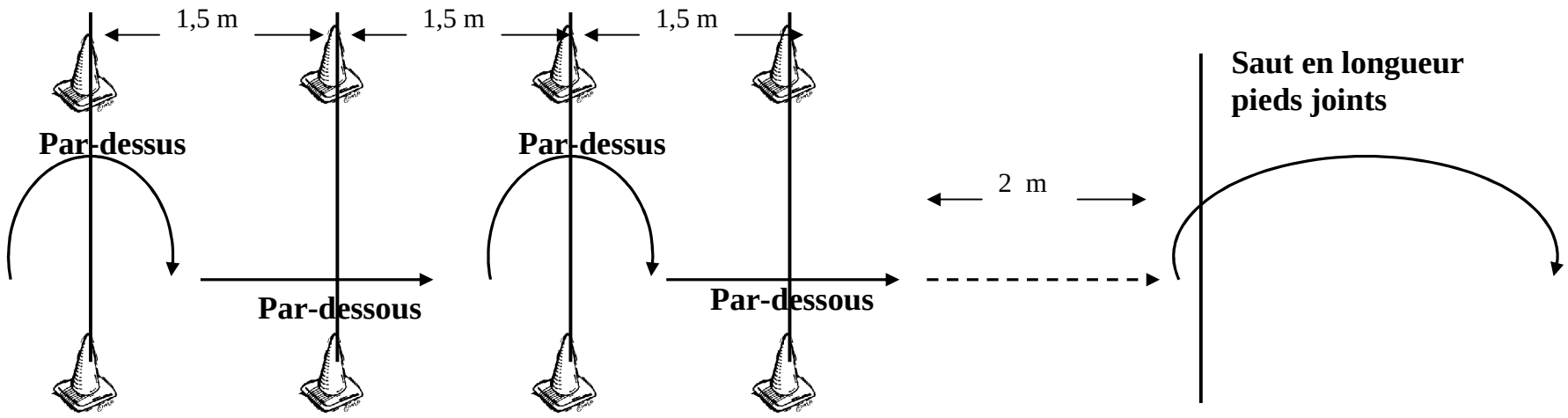

Après le saut en longueur, il doit y avoir une liaison avec l'atelier 4. L'élève doit sauter sur le banc suédois sur un pied et garder l'équilibre pendant 5 secondes.

Atelier 4 – locomotion et équilibration (atelier inspiré de PARKOUR, table régionale EPS Montérégie)

Choix :
Niveau 1 = Saut en diagonale sur une jambe
Niveau 2 = Saut 2 jambes – banc entre les jambes
Niveau 3 = Saut pieds joints en diagonales

Contraintes :
- Le déplacement doit être fait en continuité (sans arrêt, sans hésitation)

Vous pouvez disposer des tapis de chaque côté des bancs suédois. Disposez-les toutefois à 1 m des bancs puisque le tapis peut glisser lorsque les élèves font les sauts.

Niveau 1
Saut une jambe diagonale

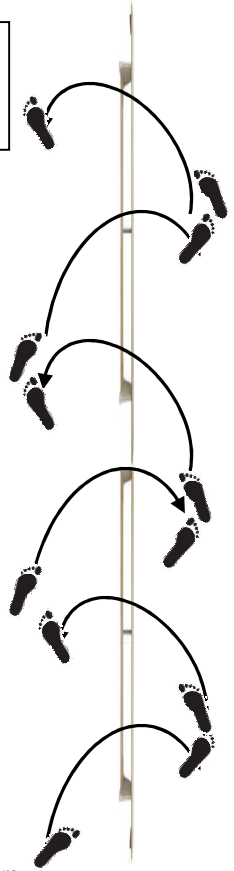

Niveau 2
Saut deux jambes

Niveau 3
Saut pieds joints en diagonale

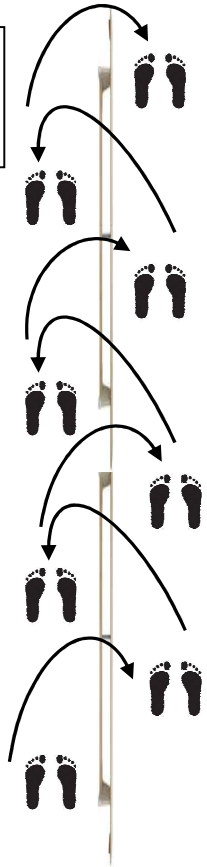

Conception : Annie Pronovost, enseignante à Barthélemy-Joliette et Eric Perreault, conseiller pédagogique eps

Atelier 5 – Manipulation

Choix : *En utilisant un aki, l''élève doit exécuter 8 actions consécutives dans une zone de 2m x 2m:* **Niveau 1 = Avec seulement une partie du corps** **Niveau 2 = Avec deux parties du corps différentes** **Niveau 3 = Avec trois parties du corps différentes** **P.S. pour cet atelier, les bras et les mains ne peuvent être utilisés.**
Contraintes : • L'élève doit rester dans la zone de manipulation
Contrôle exigé : • L'élève doit effectuer les actions consécutivement sans perdre l'objet • L'élève a droit à deux essais

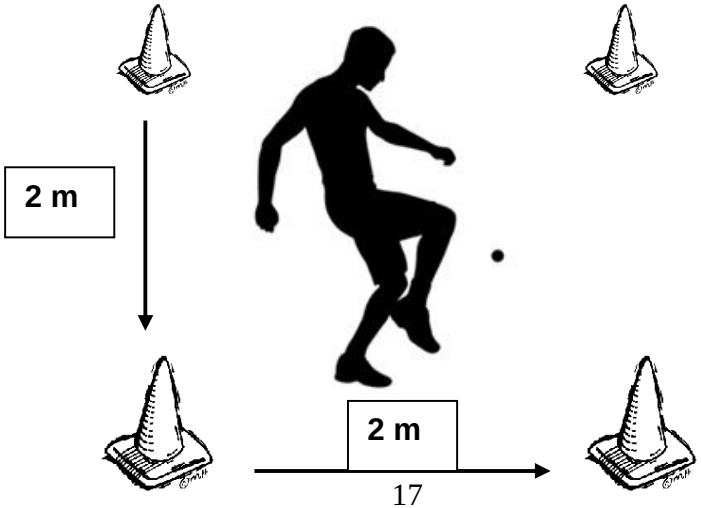

ANNEXE 2

PLAN DU PARCOURS

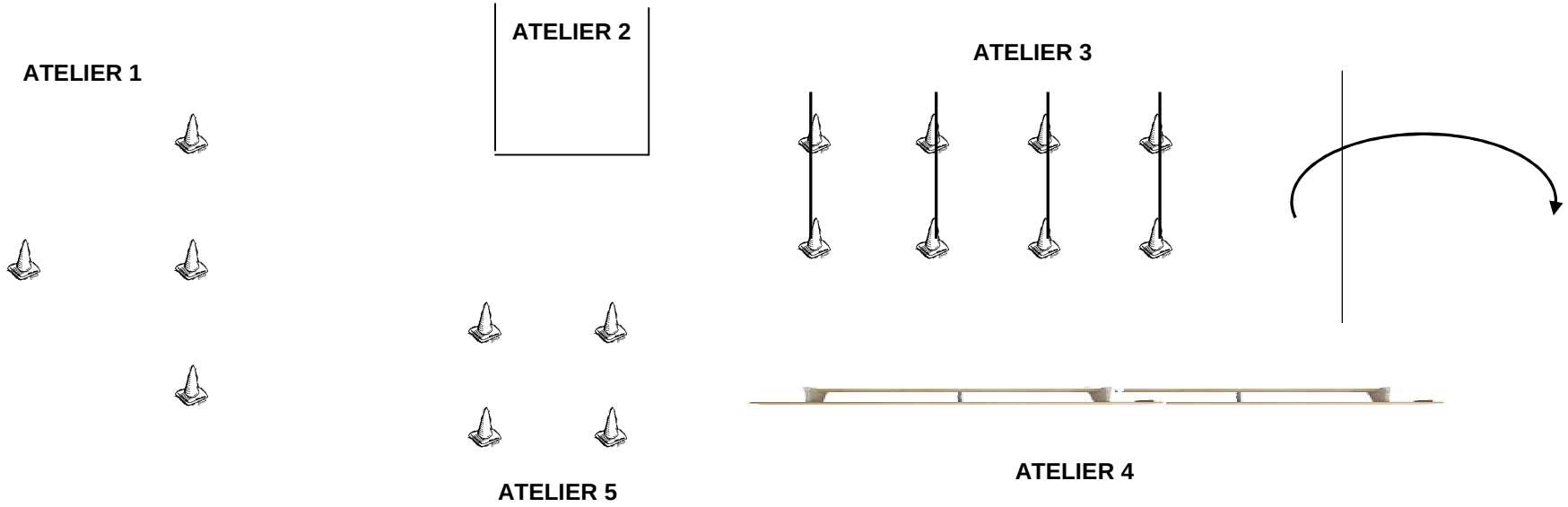

ANNEXE 3

Fiche de l'élève (recto)

NOM DE L'ÉLÈVE : _____Groupe :_____					
SECTION 1 (À remplir par l'élève avant l'évaluation)			**Légende :** ✓ = réussi ✖ = non-réussi		
	ACTION	CHOIX	ÉVALUATION DE L'ENSEIGNANT		
			Exécution selon le plan établi	**Contrôle l'objet**	**Continuité**
1	Effectuer le trajet en deça de 45 secondes	Aucun choix Temps :			
2	Au mur, projeter et réceptionner des balles de tennis	o Niveau 1 o Niveau 2 o Niveau 3 o Direct au mur o Avec rebond o Distance à 1m o Distance à 2m			
3	Sauter au pas de course par-dessus ou par-dessous quatre obstacles (bâton placé sur deux cônes debout) suivi d'un saut en longueur				
Liaison	Après le saut en longueur, l'élève doit sauter sur le banc suédois sur un pied et garder l'équilibre pendant 5 secondes.				
4	Déplacement sur un banc suédois	**Choisis trois types de déplacement** : o Niveau 1 o Niveau 2 o Niveau 3			
5	Manipulation avec un sac de sable (5 actions consécutives)	**Choisis une position** : o Niveau 1 o Niveau 2 o Niveau 3			

SECTION 2 (À remplir par l'élève après l'évaluation)	
	Explique tes réponses à chacune des questions s'il y a lieu
1. J'ai choisi des actions motrices en respectant les contraintes et mes capacités OUI ☐ NON ☐	
2. Mes actions motrices étaient bien exécutées. OUI ☐ NON ☐	
3. Mes enchaînements étaient en continuité (sans perte d'équilibre ou de l'objet, sans arrêt et sans hésiter OUI ☐ NON ☐	
4. Identifie une réussite et une difficulté dans ton exécution ou ta démarche	Réussite : Difficulté :
5. Explique un ajustement que tu as dû apporter lors de la pratique de ta prestation finale	
6. Que devrais-tu faire pour améliorer ta prestation? Propose 2 changements	1- 2-

SECTION DE L'ENSEIGNANT (À remplir après l'évaluation)					
Sélection d'une variété d'actions motrices ou d'enchaînements selon les exigences des types d'activités physiques	Exécution d'actions motrices et d'enchaînements efficients selon le rythme, la direction et la continuité exigés			Jugement critique sur ses choix d'actions ou d'enchaînements et sur la qualité de ses exécutions en fonction des résultats obtenus	Utilisation des résultats de son évaluation pour améliorer ses prestations
Planifie son parcours selon les contraintes, son niveau d'habilité et ses capacités	Exécute les actions motrices planifiées	Enchaîne avec continuité	Contrôle de l'objet	Voir questions 4 et 5	Voir question 6

ANNEXE 4

ÉCHELLE DES NIVEAUX DE LA COMPÉTENCE *AGIR*

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques

5 *Compétence marquée*

Sélectionne avec justesse ses actions motrices en tenant compte des types d'activités physiques.

4 *Compétence assurée*

Planifie de façon appropriée ses actions motrices et son enchaînement selon les exigences et les contraintes associées aux types d'activités physiques et justifie ses choix. Exécute avec constance et précision ses actions motrices et son enchaînement dont la direction et le rythme sont ajustés au but visé. Recourt aux techniques appropriées selon les types d'activités physiques. Évalue sa démarche et explique les ajustements apportés.

3 *Compétence acceptable*

Planifie son enchaînement en utilisant au besoin des ressources suggérées par l'enseignant (affiches, documents, tableaux et Internet). Exécute en continuité son enchaînement et ses combinaisons d'actions motrices selon les types d'activités physiques et réajuste son équilibre, s'il y a lieu. Évalue sommairement ses choix d'actions et ses prestations et procède à des ajustements. Relève des apprentissages pouvant être réinvestis dans d'autres tâches ou types d'activités physiques. Respecte les règles de sécurité au cours des pratiques d'activités physiques.

2 *Compétence peu développée*

Planifie avec de l'aide son enchaînement. Exécute ses actions motrices et son enchaînement malgré des difficultés (ex. : insiste trop sur l'une ou l'autre des parties de l'enchaînement ou escamote certaines d'entre elles, provoquant ainsi des arrêts momentanés, des ralentissements et des pertes de synchronisation). Relève avec de l'aide ses réussites et ses difficultés. Apporte des améliorations lorsque des pistes sont proposées.

1 *Compétence très peu développée*

Réalise partiellement la démarche malgré une aide constante. Suit les procédures les plus simples dans la réalisation des tâches et répond peu aux exigences et aux contraintes. Exécute ses actions motrices de façon peu efficace (ex. : mouvements superflus, arrêts fréquents, pertes de contrôle ou manque de synchronisation). Change l'ordre d'exécution de ses actions motrices.

RÉFÉRENCES

- **Gouvernement du Québec, *Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages*, Guide à l'intention des écoles et des commissions scolaires, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2005.**

- Gouvernement du Québec, *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire*, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, décret 651-2000, publié dans la Gazette officielle, Québec, 2005, page 15.

- Commission des outils d'évaluation pour les humanités générales et technologiques, *Présentation générale de l'outil d'évaluation*, Belgique, mai 2005.

- Gouvernement du Québec, *L'évaluation des apprentissages au secondaire*, Cadre de référence, version préliminaire, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2005-2006, p 14.

- Gouvernement du Québec, *Loi sur l'instruction publique*, mise à jour 2 août 2005, Québec, 2005.

- Gouvernement du Québec, *Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire*, 1er cycle, Ministère de l'Éducation, Québec, 2003.

- Source en texte et image des sauts gymniques, trépieds, appuis tendus renversés, chandelles : http://pagesperso-orange.fr/bernard.lefort/gym/2005_fiches_sol_garcons.pdf

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Lignes directrices pour l'élaboration des situations d'évaluation*, Direction générale de la formation des jeunes, Québec, 2005.

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Échelles des niveaux de compétence*, Enseignement secondaire, 1er cycle, Direction générale de la formation des jeunes, Québec, 2006.

PROPOSITIONS POUR LA PASSATION DE L'ÉPREUVE

AGIR DANS DIVERS CONTEXTES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES

ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

5e secondaire

Épreuve AGIR

La présentation de la prestation finale en AGIR peut prendre environ trois minutes par élève en session d'examens. Plusieurs options sont possibles pour les enseignants d'une école :

1. Un seul groupe à la fois avec l'enseignant de ce groupe. Pour 35 élèves, il faut donc prévoir une durée de 115 minutes (35 x 3) pour la présentation de la prestation finale.

2. Un seul groupe à la fois avec l'enseignant de ce groupe et un autre collègue. Pour 35 élèves, il faut donc prévoir une durée de ± 75 minutes pour la présentation de la prestation finale.

3. Deux groupes à la fois, deux parcours avec un enseignant par groupe. Pour 35 élèves, il faut donc prévoir une durée de 115 minutes (35 x 3) pour la présentation de la prestation finale.

4. Deux groupes à la fois, deux parcours avec deux enseignants par groupe. Pour 35 élèves, il faut donc prévoir une durée de ± 75 minutes (35 x 3) pour la présentation de la prestation finale.

Eric Perreault
Conseiller pédagogique
Éducation physique et à la santé